



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-128548>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **24-128548**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Grenoble Alpes Metropole Eau

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20004071500142

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38031

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 38

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1557434>

Identifiant interne de la consultation : 2024-TX-REG-0358

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : <http://agysoft.marches-publics.info>

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (Dc1 ou forme libre) Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail Lettre de candidature (Dc1 ou forme libre) et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants en cas de groupement Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat Capacité Fntp 5112 - Construction de réseaux de canalisations d'eaux à écoulement sous pression sur réseaux d'eau potable et non potable Dn inférieur ou égal à 300 mm, pression d'essai inférieure à 25 bars ou équivalent

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 20/12/2024 à 10:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique (sous-critères détaillés au Rc) : 30% Pertinence et cohérence des mesures proposées pour réduire l'impact environnemental lié aux travaux objet de la présente consultation et pour assurer la sécurité, la santé et les conditions de travail des intervenants avec la démarche Qse du département de l'eau de Grenoble Alpes Métropole au regard du mémoire technique justificatif (sous-critères détaillés au Rc) : 10% Prix : 60%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de renouvellement des canalisations d'adduction d'eau potable sur les communes de Quaix en Chartreuse et de Sarcenas

Code CPV principal - Descripteur principal : 45231110

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les tranches optionnelles sont définies au DCE. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les prix sont révisibles mensuellement. Tranche ferme : Période de préparation : 6 semaines, exécution des travaux et remise du DROE : 23 semaines max ; tranche optionnelle : 6 semaines, exécution des travaux et remise du DROE : 25 semaines max soit durée maximale d'exécution du marché (tranche ferme et optionnelle) : 57 semaines maximum. Délai de validité des offres : 120 jours. Une retenue de garantie de 5 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Elle peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande. Le montant de l'avance est fixé à 20 % du montant initial. L'entité adjudicatrice pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

Lieu principal d'exécution du marché : Commune de Quaix en Chartreuse et Sarcenas 38950 - Quaix-en-chartreuse

Durée du marché (en mois) : 14

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Après examen des offres, l'entité adjudicatrice pourra engager des négociations avec les 3 candidats mieux classés sur la base du classement provisoire établi après analyse des offres initiales. Elle se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Les modalités seront déterminées au RC. Les critères et les sous-critères

d'analyse des offres sont définis au RC. Dans le cadre de ses déplacements sur la partie du territoire de Grenoble-Alpes concernée par la Z.F.E. (annexes), le titulaire du présent marché s'engage à respecter les dispositions de la Z. F.E. issues de l'arrêté n°23-AC01155. Des dérogations sont possibles. Dans le cadre de la démarche qualité certifiée conforme à l'ISO des régies eau et assainissement, le titulaire est informé que le déroulement du marché pourra être évalué sur la base des critères objectifs portant sur la qualité des prestations et sur le respect des données contractuelles du marché. Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Administratif de Grenoble 2place de Verdun BP 1135 38022 Grenoble Cedex1 greffe.ta-grenoble@juradm.fr pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à ce dernier. Le tribunal peut être saisi par la voie de l'application " Télérecours citoyens " sur le site www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/11/2024